

Retrouvez notre AG  
du 23 novembre  
dans notre prochain numéro.

## ENQUÊTE SÉCURITÉ : QUELLES LEÇONS ?

*L'enquête de sécurité a été lancée en début d'année et les résultats vous ont été transmis début juillet (vous pouvez les retrouver sur notre site). Il s'agit maintenant d'en résumer l'essentiel et d'en tirer des conclusions valables pour chacun. En effet le nombre de réponses est suffisamment important pour que quelques enseignements se dégagent nettement. Nous avons tous vu les conseils diffusés par les revues municipales, la police, nos assurances, la presse, ... Ici, nous nous limitons à vous donner des informations plus précises et plus pertinentes sur ce qui est spécifique à notre quartier, sans aller jusqu'à des conseils circonstanciés car nous ne sommes certes pas des professionnels de la sécurité. Les informations qui suivent résultent donc directement de la connaissance de ce qui se passe dans notre lotissement, telle que nous l'avons acquise grâce aux réponses à notre questionnaire de ce printemps. Nous avons ajouté les points essentiels des entretiens que nous avons eus avec les maires d'Antony et de Sceaux et les commissaires de police que nous avons rencontrés récemment à la suite et à la lumière de notre enquête.*

### TYOLOGIE DES VOLS

#### Quand ont lieu les cambriolages ?

On constate des cambriolages à toutes époques de l'année, et pas seulement pendant les vacances. Le mois le plus fort, et de loin, a été le mois de janvier 2013. Tous les types d'absence sont mis à profit, y compris les plus courtes. Il faut moins de temps pour commettre un cambriolage qu'il n'en faut à l'habitant pour des courses rapides dans le quartier. Les précautions de base, et notamment mettre l'alarme en route, doivent être prises quelle que soit la durée prévue de l'absence. Outre les agressions et arnaques diverses, on note aussi des cambriolages ou tentatives en présence et à l'insu des occupants : de jour quand ceux-ci sont dans le jardin ou de nuit quand ils sont endormis.

#### Les objets les plus convoités

L'or, les bijoux, et l'argent en espèce apparaissent clairement comme le butin le plus recherché, quasiment systématiquement. Les cambrioleurs commencent leur fouille par la chambre des parents, et aussi les salles-de-bain. Les matériels électroniques, même bien visibles ne sont emportés que dans une minorité des cas. Les vols d'autres types d'objets (argenterie, vêtements, voiture, ...) n'ont été constatés que peu de fois, et on ne nous a signalé qu'un seul cas de vol de grande ampleur.

Alors qu'il y a eu de nombreux vols de bijoux, nous n'avons recensé qu'un seul cas de vol de coffre. Il paraît donc judicieux de garder les bijoux les plus précieux dans un coffre pas trop visible, et susceptible de résister au moins quelques minutes aux tentatives d'ouverture ou d'arrachement.

#### Moyens utilisés pour entrer

Dans le cas des cambriolages avec effraction,

on constate une grande diversité de moyens pour entrer dans les maisons. Cependant l'entrée dans la maison en forçant une fenêtre ou une porte-fenêtre, éventuellement aussi en en cassant une vitre, est le moyen de loin le plus souvent utilisé. Le fait que la fenêtre soit à l'étage, ou bien protégée par un volet n'arrête pas nécessairement les cambrioleurs.

Il y a aussi des cas d'entrée par le garage, par le sous-sol (en forçant des barres de fer), ou, rarement, par la porte d'entrée.



Caméra de video-protection

#### Les vols par ruse

Les tentatives sont relativement nombreuses. Quelques unes, particulièrement rusées, ont pu réussir. Il faut malheureusement penser, quand quelqu'un sonne chez vous, qu'on ne peut jamais exclure qu'il s'agisse d'un escroc. Les faux employés des différents services publics, et en particulier les faux policiers sont fréquents. Il faut se méfier en particulier des faux policiers qui prétendent venir arrêter un faux employé d'un service public qui est en fait leur complice. Il faut également se méfier des coups de téléphone après un vol et ne pas croire sur parole qu'il s'agit bien de la police ou de la banque.

### DISSUASION OU PRÉVENTION

#### L'utilité des alarmes

Les résultats de notre enquête ont clairement montré l'utilité des alarmes. Ce n'est évidemment pas la protection absolue, mais elles permettent de diminuer sensiblement les risques. L'alarme visible de l'extérieur peut dissuader un cambrioleur, certes de loin pas toujours, mais de nombreuses réponses de ceux qui n'ont pas été cambriolés mentionnent la présence d'une alarme visible. Elles constituent la cause la plus fréquente d'abandon d'une tentative, plus fréquente que l'abandon devant des fermetures efficaces ou devant des manifestations de voisins qui ont repéré l'intrus. Le cambrioleur peut bien sûr fouiller rapidement la maison alors que la sirène s'est déclenchée, mais nous n'avons constaté que 5 cas de ce type sur 33 cas de vols, et le plus souvent il s'agit de vol rapide d'objets en évidence. Et inversement le plus grand nombre de vols réussis ont eu lieu en l'absence d'alarme (ou en présence d'alarme inactive).

#### Les mesures de bon sens

Elles sont simples, peu astreignantes, et efficaces si on les applique systématiquement.

- Mettre en route l'alarme pour toute absence, même très courte
- Ne pas laisser trainer dans le jardin des outils qui peuvent être utilisés par des cambrioleurs, et encore moins des échelles ou équipements équivalents
- S'assurer de la fermeture de toutes les issues, y compris en hauteur, quand on est absent.
- Faire très attention à toute personne non attendue qui prétend entrer chez vous. Un vrai policier ne s'offusquera jamais de vous voir appeler le 17 pour vérifier.

### LES ALARMES

*On trouve facilement des alarmes, des installateurs locaux ou nationaux, des sociétés de télésurveillance, de marques connues, qui fournissent des équipements et services qui répondent aux normes en vigueur dans ce domaine.*

*Il y a dans notre lotissement de nombreux clients qui se sont montrés satisfaits de ces différentes sociétés. Il y a donc de nombreuses possibilités, avec ou sans télésurveillance pour s'équiper.*

*Nous avons cependant noté dans les réponses à notre questionnaire quelques cas d'insatisfaction, concernant des défaillances d'alarmes, ou des intervenants que les sociétés de télésurveillance peuvent envoyer.*

*• Les alarmes satisfaisant aux normes d'aujourd'hui transmettent une alarme de coupure de courant avant l'épuisement de leur batterie, et disposent des dispositifs de protection et d'autocontrôle et ne devraient normalement pas être victimes des quelques cas de défaillance qui nous ont été signalés. Cependant, de façon générale, et notamment pour les plus anciennes, il peut être souhaitable de vérifier s'il n'est pas nécessaire de faire des tests ou des révisions périodiques.*

*• Les intervenants que les sociétés de télésurveillance peuvent envoyer sur place, prévus par certains contrats, n'ont ni dans leur délais de réaction, ni dans leur capacité d'intervention, vocation à interrompre*

*le cambriolage et interpeler les cambrioleurs. Leur rôle est de constater ce qui s'est passé, d'appeler la police si encore nécessaire, et de prendre les mesures de sauvegarde en cas d'effraction constatée.*

*Il convient de noter que les alarmes récentes permettent souvent, selon les cas, d'interpeler oralement les personnes présentes, d'écouter ce qui se passe, d'avoir des détecteurs de mouvement qui transmettent une photo au moment du déclenchement, ou de repérer quelqu'un qui se déplace dans la maison grâce au nombre de détecteurs, ...Et donc d'identifier rapidement ce qui se passe et d'appeler immédiatement la police, ...ou de se rassurer. La police intervient normalement plus rapidement que les intervenants, sans toutefois évidemment pouvoir interpeler sur le champ un délinquant déjà parti quand on l'appelle..., le but de l'alarme étant bien de faire fuir le cambrioleur le plus rapidement possible.*

*Il existe aujourd'hui de nombreuses possibilités d'équipements, qui permettent à chacun de choisir ce qu'il souhaite, et notamment de choisir entre faire appel à une société de télésurveillance ou recevoir lui-même sur son téléphone ou smartphone les alertes ou informations transmises par son alarme (pouvant inclure par exemple photos de ce qui a provoqué le déclenchement ou échange oral avec le local surveillé).*

Edito

## DE NOUVELLES MAISONS INDIVIDUELLES

Nous vous avons souvent entretenu, depuis de nombreuses années, de constructions litigieuses, essentiellement sous l'aspect d'immeubles collectifs. Heureusement, c'est plus le nombre d'épisodes judiciaires que le nombre de cas distincts qui a fait l'actualité de ces années passées.

**Il se trouve qu'en 2013 plusieurs terrains se sont libérés, souvent à l'occasion de la vente d'un lot jamais construit. Nous avons ainsi eu la satisfaction de voir depuis le début de l'année cinq projets de maisons individuelles. Chaque fois il s'agissait d'un projet mené par une famille pour elle-même, de la part de gens qui cherchaient spécifiquement dans notre lotissement.**

**Nous ne pouvons que nous réjouir de voir qu'il existe une réelle demande pour construire des maisons individuelles dans notre quartier, et bien sûr sous la forme de projets conformes aux règles qui en font le caractère.**

Roland Grima

### ACTION DES AUTORITÉS

Nous avons rencontré, sur ces questions de sécurité dans notre lotissement, successivement les maires de Sceaux et d'Antony, chacun accompagné du commissaire de police en charge de son secteur (secteur de Chatenay-Malabry, Fontenay-aux-Roses et Sceaux dans un cas, secteur d'Antony et Bourg-la-Reine dans l'autre).

#### Action de la police

Elle est de deux sortes, préventive par des rondes dans les différents quartiers, et curative par la recherche des malfaiteurs, et leur arrestation dans un nombre de cas qui n'est pas négligeable. Des actions préventives spécifiques et propres à l'un ou l'autre quartier sont entreprises périodiquement.

Même s'il ne faut jamais oublier que les tentatives de cambriolage ont lieu toute l'année, y compris à l'occasion d'absences courtes, les deux commissaires rappellent l'existence des opérations « tranquillité vacances » qui conduisent pendant votre absence, si vous vous signalez, à des passages supplémentaires des polices nationale ou municipale près de chez vous, et dans le quartier.

La commissaire de police d'Antony nous a informé que certains autres quartiers de maisons d'Antony sont victimes de plus de cambriolages que nous, ce qui s'explique notamment par le fait que les maisons de notre lotissement sont nettement plus souvent équipées d'alarmes que celles de ces autres quartiers. Ceci confirme ce qui ressort des réponses des riverains à l'enquête concernant l'efficacité des alarmes.

La police insiste fortement sur l'intérêt des démarches des habitants qui peuvent les aider à interpeler les malfaiteurs et à diminuer le



nombre de délits :

• Il est demandé que la personne qui constate clairement un comportement suspect de quelqu'un dans la rue le signale sans attendre, même s'il n'y a pas de certitude. La police agira en conséquence. Trop souvent dans une enquête après un cambriolage, ils apprennent qu'un voisin avait vu quelque chose, mais n'avait pas osé appeler.

• Au moment d'un cambriolage ou d'une agression chez un voisin ou chez soi, si on a pu voir les malfaiteurs, il faut appeler immédiatement le 17 pour donner un maximum d'informations qui seront immédiatement retransmises par radio à toutes les voitures de police des environs.

• Enfin il est impératif de porter plainte pour tout vol ou effraction, ou tentative même apparemment bénigne, l'accumulation des informations étant un point clé de l'efficacité ultérieure des actions à mener.

#### Action des mairies

Les deux mairies ont déjà des caméras de vidéosurveillance dans des quartiers denses de centre ville. Une généralisation à toutes les rues d'un quartier comme le nôtre n'est pas réaliste. Mais quelques caméras bien placées aux principaux accès ou points de passage peuvent avoir un effet dissuasif car elles sont une aide potentielle à l'identification des malfaiteurs par la police.

La ville d'Antony a déjà équipé les abords de certaines gares RER de son territoire. Il est convenu que ceci serait étendu à la gare Croix-de-Berny jusqu'au débouché de l'avenue Lebrun, et à la gare Parc-de-Sceaux.

La mairie de Sceaux a également décidé de son côté de lancer un projet d'équipement de caméras de vidéosurveillance à certaines entrées dans le lotissement du côté de Sceaux.

#### Quels remèdes

Il n'existe évidemment pas de remède simple et définitif aux problèmes d'insécurité

constatés dans notre lotissement. Mais, - un meilleur équipement en alarmes, - une pratique systématique de quelques précautions de base, - les dispositions prises par les mairies, et une bonne information de la police pour une meilleure efficacité de celle-ci, devraient, ensemble, améliorer suffisamment la situation pour rendre notre quartier moins attractif pour les malfaiteurs, et faire diminuer sensiblement le nombre de méfaits.

*Roland Grima,  
avec Jean Wolf  
et Robert Couaillac*



Les broderies de buis début novembre après l'achèvement des travaux

## LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les parterres de broderies selon les plans de Le Nôtre ont été inaugurés au parc de Sceaux à l'occasion des journées du patrimoine en septembre dernier. Cette manifestation a aussi été l'occasion du dévoilement du buste de Jean-Baptiste Bergeret de Frouville, maire de Sceaux de 1919 à 1925. Nous reviendrons dans le prochain numéro

de notre journal sur le rôle joué par le maire de Sceaux, et par aussi celui d'Antony, Auguste Mounié, dans la sauvegarde du domaine, qui était alors à l'abandon. Cette sauvegarde a été réalisée grâce à son rachat par le département de la Seine.

*Paulette Ratier*

## LUC BESSON TOURNE AVENUE JEAN-RACINE

Le mardi 27 août dernier, l'avenue J. Racine était envahie par l'équipe de tournage du célèbre réalisateur. Une soixantaine de techniciens avaient posé là leurs caméras et leurs équipements afin de tourner une scène du film « Lucy ».

« Lucy » est la nouvelle superproduction de science-fiction de Luc Besson qui sortira sur les écrans en 2014. Elle est dotée d'une distribution remarquable dont Morgan Freeman et... Scarlett Johansson. Dans ce film une jeune femme, chargée de transporter de la drogue, doit l'ingérer. La substance pénètre son système nerveux, la transformant en machine infernale pourvue de superpouvoirs. Les scènes extérieures se déroulent à Étretat, Saint-Chély-du-Tarn en Lozère, Paris – notamment au Louvre – et à... Sceaux.

C'est la maison de nos amis Sugnot qui est au cœur de la séquence tournée avenue J. Racine, choisie pour sa luminosité et sa qualité architecturale. Il y avait foule pour y admirer la prestation du petit fils du célèbre cascadeur Rémy Julienne. Outre Luc Besson, les spectateurs scéens ont pu y rencontrer Gérard Depardieu, venu en ami et à moto.

Pour sa plus grande joie – et la nôtre – une riverains figurera dans la scène filmée ce jour-là.

Mais que nous veut « Lucy » ? Pour le savoir, ne manquez pas sa sortie.

*Josette Vidal*

## AVENUE DE PROVENCE : VOISINS EN FÊTE

Cette fête des Voisins, souvent évoquée, décidée, reportée avait été enfin fixée au vendredi 31 mai 2013. Les informations furent distribuées dans les boîtes aux lettres et les réponses très aimables manifestaient une réelle satisfaction. Étaient concernés les Antoniens des avenues de Provence, du Parc de Sceaux et de la rue d'Artois. Nous étions donc prêts à partager joyeusement un moment fait de rencontres et de découvertes.

C'était ne pas compter avec les caprices du temps : orages et fraîcheur au lieu de la chaleur espérée. Décidément, les Dieux n'étaient pas avec nous. Mais nullement découragés et néanmoins prudents, nous avons remis la fête au vendredi 7 juin (sous réserve de météo).

Comme dirait Victor Hugo « La chose fut exquise et fort bien ordonnée ».

La soirée fut belle et se prolongea tard dans la nuit. Tables et chaises rassemblées au centre de l'av. de Provence, couverts et ver-

res (des vrais) abondamment fournis par la famille Français (nouveaux voisins du 28). Adultes et enfants vinrent en nombre, munis de victuailles variées et fort appétissantes, d'excellente humeur, prêts à échanger bons mots et bonnes choses, curieux et heureux de mieux connaître tel ou tel voisin, celui que l'on voit passer tous les jours, que l'on salue sans plus, avec qui enfin on va parler, dans une ambiance sereine.

Nous espérons que ce temps de découverte et d'amitié ne se limite pas à un renouvellement ponctuel, à date fixe, de l'évènement, bref ne se transforme pas en routine. Les temps sont difficiles, plus pour certains que d'autres ! Il serait bien que la fête se prolonge par une attention soutenue à ceux qui partagent le même espace, par une solidarité accrue en cas de difficulté, par une présence réelle dans la joie comme dans la peine. C'est une perspective ! On peut y réfléchir.

*Thérèse Ducret*



Des préparations appétissantes



Conversations autour du buffet



Photo Konrad Lackerbeck

Cèpes de l'espèce *Boletus erythropus*, généralement rencontrés dans les bois, mais pas uniquement..



## VOUS AVEZ DIT BOLETUS ERYTHROPUS ?

Sur les étals des marchés et dans les boutiques de Sceaux, on voit actuellement des caissettes de champignons dont l'origine « France » est le plus souvent indiqué. Verra-t-on un jour : origine « Sceaux » ? Le Riverain curieux a pu en effet trouver récemment, dans son jardin, des champignons. Une température relativement chaude, un peu de pluie ont fait apparaître des boletus c'est-à-dire des... cèpes.

En mycologues avertis, certains habitants de l'avenue Lulli ont eu la joie de découvrir des boletus erythropus au chapeau marron clair, au pied renflé. Certes, parmi les 70 variétés de cèpes, ce n'était pas les cèpes de Bordeaux, si prisés en cuisine, mais ces boletus étaient comestibles !

En cherchant encore, on trouva des lactaires sanguins et des mousserons ou clitopilés petite prune, également appréciés des connaisseurs. Sait-on que le champignon est un produit curieux très riche en chitine, substance que l'on trouve chez les crustacés ?

*Paulette Ratier*

Le Riverain du Parc de Sceaux, édité par l'Association des Riverains du Parc de Sceaux (Arps), 45, avenue Lulli, à Sceaux (Hauts-de-Seine).  
Ont participé à ce numéro : R. Grima, P. Ratier, A. Boutigny, J. Vidal, T. Ducret, J. Wolf, R. Couaillac.  
Imprimé par Passion Graphique, Paris.  
Directeur de la publication : Roland Grima.  
Maquette : Jean-Baptiste Brunel.